

M. Michel Delpuech, Préfet de Corse, a reçu les représentants de la profession agricole

10 avril 2006 Communiqué de presse

Emetteur: Préfecture de Corse

Thème: Infos Générales | Agriculture | Politique | Administration/ Collectivités

M. Michel Delpuech, Préfet de Corse, a souhaité le plus rapidement possible après sa prise de fonction, rencontrer les responsables du monde agricole de l'île, afin de procéder à un tour d'horizon de l'ensemble des dossiers de ce secteur. Cette séance de travail qui s'est tenue ce lundi 10 avril 2006 et à laquelle ont pris part le directeur de l'ODARC, les présidents des chambres régionale et départementales d'agriculture, les présidents des syndicats agricoles de Corse du sud et de Haute-Corse (FDSEA, CDJA, Via Campagnola), a permis de faire le point sur les principaux sujets :

- En ce qui concerne le plan de relance, le préfet a confirmé que les financements étaient en place et que la convention d'application pour l'année 2006 serait signée dans les plus brefs délais, dès que l'Assemblée de Corse en aura voté le principe. La profession a manifesté son souci de pouvoir mobiliser très activement les différents outils offerts par ce plan.

- En ce qui concerne le plan de désendettement bancaire, le préfet a pris acte des préoccupations que lui avaient déjà exprimées les responsables agricoles et a indiqué qu'une réunion de la CESAC aurait lieu le 12 mai prochain. En outre, il a annoncé son intention de créer un comité de suivi, chargé de faire un point régulier de l'état d'avancement du processus et de préparer les décisions de la CESAC.

- En ce qui concerne le processus du désendettement social, qui a fait l'objet d'un nouveau dispositif à travers l'article 122 de la loi de finances rectificative pour 2005, le préfet a confirmé que le décret d'application est en cours de signature et paraîtra très prochainement.

Ce dispositif doit permettre, conjointement avec le désendettement bancaire, d'assainir la situation des exploitations agricoles concernées et de rétablir des relations de confiance avec les partenaires économiques indispensables que sont les banques.

- En ce qui concerne le financement des Contrats d'agriculture durable (C.A.D.), le préfet a indiqué que le ministère de l'agriculture avait pris acte du besoin de financement exprimé. Le traitement de ce sujet sera examiné lors des prochains arbitrages de gestion budgétaire.

Cette prise de contact s'est déroulée dans un esprit constructif et a permis un échange très complet. Chacun a convenu de l'intérêt de rencontres régulières permettant, comme celle de ce jour, de faire le point de l'état d'avancement des principaux dossiers.